



Compte rendu de séminaire : séance du 21 janvier 2019

Rédigé par Corentin Ludwig

Cette séance a pour but de faire la synthèse des discussions portant sur les trois ouvrages traités au cours de la séance précédente : ceux des historiens Pierre Nora, Suzanne Citron et Benoît Falaize. Nous nous sommes arrêtés plus longuement sur le texte de Benoît Falaize dont l'approche nous semblait particulièrement novatrice et originale, notamment de par les sources mobilisées.

Benoît Falaize s'appuie sur une grande variété de documents permettant d'attester de ce qui est enseigné dans la salle de classe : les mémoires et écrits coloniaux, les revues spécialisées, les journaux destinés aux enseignants installés dans les colonies, les rapports et consignes délivrés, ainsi que les cahiers et copies d'écoliers. L'historien nous éclaire ainsi sur les missions pédagogiques des enseignants de l'école élémentaire dans les colonies.

Dans ce cadre-là, jamais la formule et vulgate « Nos ancêtres les gaulois » n'est, contrairement aux idées reçues, au cœur de l'enseignement donné. Au contraire, les instituteurs enseignent le principe de vérité en histoire. Dans cette période où se constituent les disciplines scientifiques comme l'ethnologie et l'anthropologie, la méthode suivie est d'enseigner l'histoire à partir du terrain. Cela signifie que les professeurs emploient les matériaux à leur disposition : images, objets, témoignages¹. Ces outils sensibilisent les écoliers au patrimoine historique et à sa préservation. Par ailleurs, l'instituteur privilégie une pédagogie s'appuyant sur des procédés empiriques, passant par le réel et l'expérience locale, notamment dans la mention des héros exemplaires, quitte à favoriser, il est vrai, les figures d'ethnies plus favorables aux colonisateurs.

Ensuite, l'enseignement de l'histoire dans les colonies montre la volonté de favoriser l'imagination des enfants. S'opposant ainsi à une histoire strictement savante, l'enseignement était orienté vers la transmission de connaissances et d'émotions, dans le but de cultiver un sentiment d'appartenance à une communauté locale, puis nationale, et laisser place à l'imaginaire jugé nécessaire par les professeurs au bon développement cognitifs des enfants.

Enfin, le lien avec la France est défini non pas par les racines, mais par l'adhésion aux valeurs de la Nation, de la République française. C'est ainsi qu'est mis en valeur le parcours des individus, des peuples, et leur adhésion aux valeurs de la France.

¹ Benoit Falaize, *L'Histoire à l'école élémentaire depuis 1945*, Presses universitaires de Rennes, 2016, Chapitre III, Le préalable colonial : l'enseignement de l'histoire à l'école élémentaire dans les colonies (1900-1962), p. 122.



Compte rendu de séminaire : séance du 21 janvier 2019

Rédigé par Corentin Ludwig

Ces auteurs nous apportent des outils ainsi que différents angles d'approche pour questionner les processus narratifs liés à l'histoire nationale à Taïwan :

- Difficulté à se réunir autour d'une narration unique du parcours national (Suzanne Citron)
- Pluralité des lectures du passé liés aux replis ethniques et communautaires (Pierre Nora)
- Idées reçues et stéréotypes sur le contenu de l'enseignement de l'histoire (Benoît Falaize)
- Question de la vérité en histoire et de la dimension romanesque de l'élaboration narrative (Pierre Nora)
- Question de la place de l'émotion et de l'imaginaire (Benoît Falaize et Pierre Nora)